

Déclaration d'un évènement de niveau 1 (échelle INES) concernant le dimensionnement d'ancrages de quatre unités de production de 1300 MWe

Unités de production concernées : Cattenom, Flamanville, Paluel, Saint-Alban

EDF a identifié que, lors de modifications des installations effectuées lors des troisièmes visites décennales de certaines unités de production de 1300 MWe, la chape de finition n'avait pas été prise en compte lors du dimensionnement de certains ancrages au sol.

Ces défauts étant susceptibles de remettre en cause la tenue aux séismes dits «de référence»* de matériels concernés par ces modifications, les équipes d'EDF ont mené des analyses poussées sur les conséquences potentielles.

Pour deux modifications effectuées sur des chemins de câbles, les analyses ont démontré que ce sous-dimensionnement n'avait pas d'impact sur la tenue au séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV)*. La tenue au séisme majoré de sécurité (SMS)* n'a cependant pas pu être démontrée. Les travaux de renforcement de ces ancrages seront effectués dans les meilleurs délais, dans le respect des référentiels édictés par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN).

Pour trois modifications effectuées sur des systèmes de ventilations, les analyses menées n'ont pas permis de garantir la tenue au séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV).

Les travaux de renforcement de ces ancrages ont d'ores et déjà été effectués sur les deux voies des unités de production de Cattenom 2, Flamanville 1, et Saint-Alban 2 ; et a minima sur une voie des autres unités de production concernées : Cattenom 1, Paluel 1, Paluel 2, Paluel 3 et Saint-Alban 1. Pour ces derniers réacteurs, les travaux seront effectués sur la seconde voie d'ici la fin du premier trimestre 2019.

Cet évènement n'a eu aucun impact sur la sécurité des salariés, ni sur l'environnement. Il constitue néanmoins un écart aux règles d'exploitation.

Par conséquent, EDF a déclaré à l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), le 30 octobre 2018, un évènement significatif de sûreté dit «générique», car commun à plusieurs unités de production (Paluel 1, 2 et 3, Saint-Alban 1 et 2, Cattenom 1 et 2 et Flamanville 1), classé au niveau 1 de l'échelle INES, échelle internationale de classement des évènements nucléaires qui en compte 7.

*Le dimensionnement des systèmes d'une centrale nucléaire implique la définition de deux niveaux de séisme de référence : le séisme maximal historiquement vraisemblable (SMHV) qui est supérieur à tous les séismes s'étant produit au voisinage de la centrale depuis mille ans, et le séisme majoré de sécurité (SMS), séisme hypothétique d'intensité encore supérieure.